



AVIS DE COURSE
Grade 5 A
Trophée Michel Baudoin



Manche Championnat de Bretagne
Open skiff et RS Féva
&
Caravelles
&

Intersérie dériveurs

Sam 25- Dim 26 Avril 2026

Lieu : SNL , Larmor plage
Rue de la Frégate , 56260, L. P.



Les partenaires de la Société Nautique de Larmor-Plage

DACIA

E.Leclerc

LARMOR PLAGE



Préambule :

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 RÈGLES

1.1

La compétition est régie par

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après 18h le vendredi 24 avril 2026.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

2.3 Les IC seront disponibles sur le panneau d'affichage officiel ainsi que sur le site web du club

www.snl.bzh

3 COMMUNICATION

Le panneau d'affichage officiel sera sur les vitres du club house de la SNL

Pendant qu'il est en course sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1

La compétition est ouverte à tous les bateaux :

- de la classe **open skiff** (championnat de Bretagne)
- de la classe **RS Féva** (double) (championnat de Bretagne)
- de la classe **Caravelles**
- et à tous les bateaux en **intersérie dériveur** :

En fonction du nombre d'inscrits, un classement séparé Caravelle, intersérie médium/light (rating >1000) et intersérie fast pourra être réalisé.

4.2

Documents exigibles à l'inscription :

Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- d'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état

de santé

- Une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage, l'autorisation parentale est téléchargeable lors de l'inscription en ligne et doit être jointe à l'inscription

4.3

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire et régler les droits à payer en ligne sur le site <https://snl.bzh>, rubrique **Calendrier 2026, Trophée Michel Baudoin 25-26 avril 2026** jusqu'au dimanche 19 avril 2026.

Au delà du 18 avril les inscriptions seront majorées de 20 € par bateaux pour le week-end

4.4

Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.5

Les inscriptions tardives seront acceptées au club house de la SNL, le vendredi 24 avril de 18 à 20h et le samedi 25 avril de 9h à 10h.

5 DROITS À PAYER

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
Openskiff et dériveur solitaire	30 euros pour les 2 jours
RS Féva, Dériveur doubles Caravelles	60 euros pour les 2 jours

Le tarif « **Caravelles** » comprends une nuit au ponton entre samedi et dimanche ainsi que l'accès à la cale du port du Kernével pour mise à l'eau et à terre

Les **remorques de route des Caravelles** ainsi que les **remorques de route des semi-rigides accompagnateurs** devront être stockées sur la parking « militaire » au nord du Fort, **accès par la rue de la Brise**

Les remorques de route pour les autres dériveurs seront stockées sur le parking du club house rue de la frégate

6 PROGRAMME

Vendredi 24 Avril 2026 finalisation inscriptions	18h00-20h00
Samedi 25 Avril 2026	
Finalisation Inscription	9h00-10h00
TOPO des équipages au club house de la SNL	10h30
Premier signal d'avertissement prévu	11h30
Aucun départ ne sera lancé après	16h00
Dimanche 26 Avril 2026	
Premier signal d'avertissement prévu	10h30
Aucun départ lancé après	15h00
Remise des prix au club house de la SNL A partir de	16h30

7 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8 CLASSEMENT

8.1

1 course validée sera nécessaire pour valider la compétition.

8.2

a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

9 PROTECTION DES DONNÉES

9.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

9.2 Utilisation des données personnelles des participants :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

10 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

11 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} openskiff et RS féva

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} intersérie dériveur (médium et fast)

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Caravelles

Ils pourront être ajusté en fonction du nombre de bateau dans chaque catégories

12 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PARKING

13.1 Pas de remorque de route dans la descente entre les deux bunkers, même pas pour décharger.

13.2 Les **remorques de route des Caravelles** ainsi que les **remorques de route des semi-rigides accompagnateurs** devront être stockées sur la parking « militaire » au nord du Fort, **accès par la rue de la Brise**

Les remorques de route pour les autres dériveurs seront stockées sur le parking du club house rue de la Frégate

13.3 Possibilité de laisser un dériveur préinscrit à la régates sur le parking bateau dès le weekend précédent.

13.4 : Mise a l'eau des semi rigides accompagnateurs

Mise a l'eau des semi-rigides accompagnateurs par la Cale du Port du Kernevel. Contacter directement la capitainerie pour l'accès (02 97 65 48 25)

ACCOMPAGNATEURS

Les entraîneurs sur semi-rigide sont invités à se signaler auprès l'autorité organisatrice en amont de leur venue et indiquer s'ils souhaitent être intégrés au dispositif de sécurité à **secretaire@snl.bzh**

La SNL ne dispose pas de semi-rigide à mettre à disposition des entraîneurs.

Pour la mise à l'eau de vos semi-rigides, privilégiez la cale du port de Kernevel, à 2 minutes en voiture et 5 minutes à pied.

Prévenez le club de votre venue afin que le club organise et facilite l'accès à la cale de mise à l'eau du Port.

15 MAREES

Samedi 25 Avril 2026 (ref Lorient) : BM 06h33 1,92m – PM 13h21 4,04m – Coefficient 44

Dimanche 26 Avril 2026 (ref Lorient) : BM 07h52, 1,81m – PM 14h28 4,21m – Coefficient 47

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

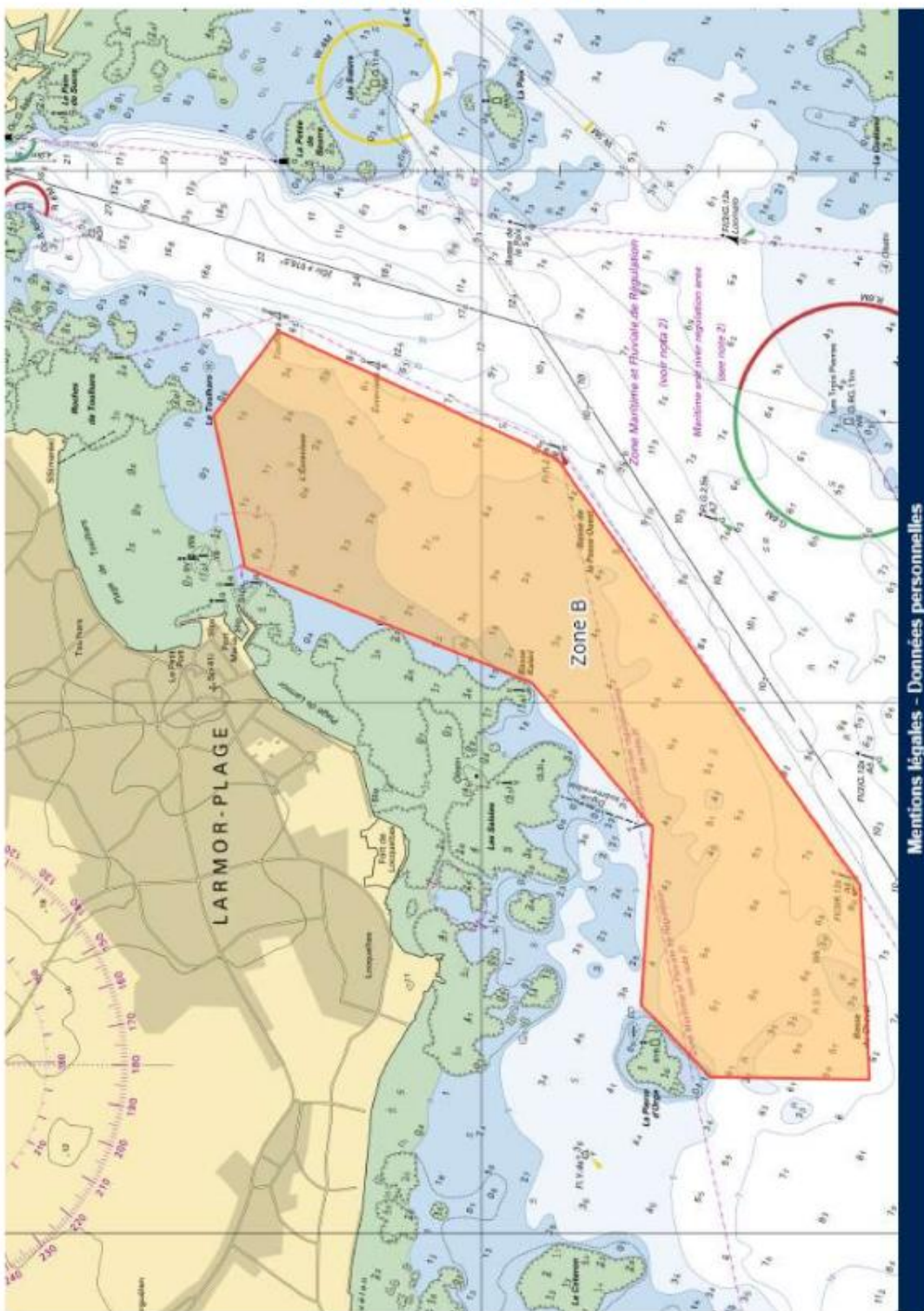
Pour plus d'informations, contacter la SNL par mail à secretaire@snl.bzh, ou les référents sur cette épreuve :

Antoine Guillard 06 63 77 01 37

Zone de course A : Banc de Kerzo



Zone de Course B : L'écrevisse



Zone de course C : Blavet

